

1° Qu'il n'y avait pas, comme on le fait dire aux historiens des premiers siècles, de pont fixe sur le Rhône, à l'époque de la domination romaine ;

2° Que le pont de pierre actuel fut commencé vers l'an 1180, sous les auspices des confrères du Saint-Esprit de Lyon (1), par les Frères-Pontifes ;

3° Que l'Aumônerie du Pont du Rhône n'était pas un hospice ;

4° Que l'hôpital n'était à l'origine qu'une annexe bien modeste de l'œuvre du pont, et qu'il ne prit de l'extension que sous l'administration consulaire ;

Et 5° que la tradition acceptée aujourd'hui provient d'une erreur, née seulement au xvii^e siècle et accréditée depuis à l'abri de grands noms.

Le 15^e canon du concile d'Orléans de 549 et l'acte inséré dans le *Gallia Christiana* ne pouvant donc pas s'appliquer à l'Hôtel-Dieu, il résulte, d'une manière sinon absolument certaine, du moins extrêmement probable, que l'hôpital fondé par le fils de Clovis était celui qui existait jadis sur la rive droite de la Saône, au centre du vieux Lyon, près du pont qui reliait les deux parties de l'antique cité, c'est-à-dire au point de jonction des deux voies romaines conduisant par Vienne en Italie ; celui dont les desservants, vers 1110, voulaient, à tort ou à raison, marcher au moins de pair avec les chanoines de Saint-Paul, et dont l'église, réputée déjà excessivement ancienne (*valide antiquissima*) au moyen-âge, jouissait de prérogatives vraiment exceptionnelles ; celui qui, dans un intérêt coupable, fut réduit

(1) Dans un mémoire spécial, j'essaierai de déterminer ce qu'était, à Lyon, la confrérie du Saint-Esprit. C'est une question fort délicate.